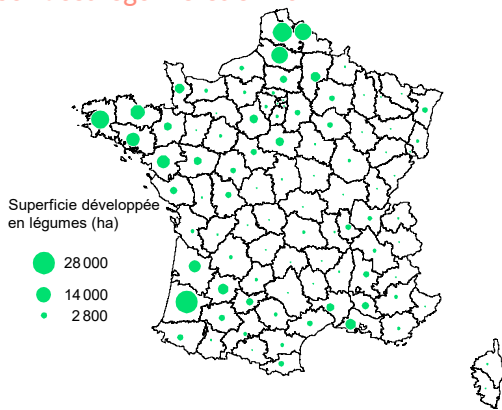


Filière Légumes - ÉDITION 2022

Carte 1

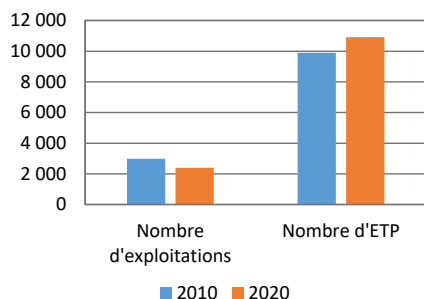
Surfaces légumières en 2021



Source : Agreste, statistique agricole annuelle 2021 provisoire

Graphique 1

En 10 ans, légère diminution du nombre des exploitations légumières, mais augmentation de la main-d'œuvre



Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serre
Source : Agreste, recensements agricoles



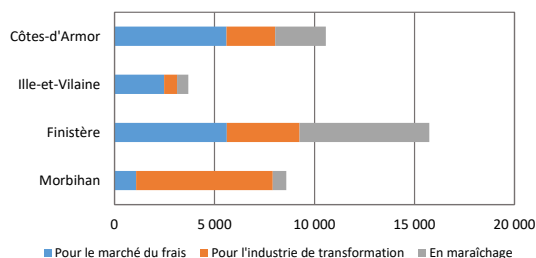
Définitions

Légumes de plein champ : légumes cultivés en rotation avec des grandes cultures

Maraîchage : légumes cultivés en rotation avec d'autres légumes

Graphique 2

Le Finistère, 1^{er} département breton pour les légumes de plein champ et en maraîchage



Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serre
Source : Agreste, recensement agricole 2020

En 2021, la Bretagne est la 3^e région française dans le secteur légumier. La production de légumes occupe 13 500 actifs à temps plein. Le recensement agricole de 2020 dénombre un total de 3 700 exploitations bretonnes ayant produit des légumes au cours de la campagne 2019-2020, sur une superficie de 42 100 ha. Parmi ces exploitations, 960 exploitations en bio ou conversion cultivent des légumes sur 7 300 ha. Choux-fleurs, petits pois, haricots verts et artichauts restent les légumes les plus cultivés. À ceux-ci s'ajoutent les tomates sous serre, le brocoli, l'échalote, la carotte, les courges, l'épinard, la salade et le poireau. L'oignon rosé de Roscoff et le haricot coco de Paimpol bénéficient d'une Appellation d'origine protégée.

Tableau 1

Le Finistère, 3^e département de France pour ses surfaces légumières

Surface développée cultivée en légumes frais	Surface en ha	Part du territoire/ France métropolitaine	Rang national
Côtes-d'Armor	12 604	4 %	6 ^e dép.
Finistère	20 113	7 %	3 ^e dép.
Ille-et-Vilaine	4 720	2 %	17 ^e dép.
Morbihan	11 971	4 %	7 ^e dép.
Bretagne	49 408	17 %	3^e région

Source : Agreste, statistique annuelle provisoire 2021

► Retour sur l'actualité 2021

- La filière chou-fleur, très bien organisée en Bretagne, a bénéficié en 2021 de son attractivité auprès des ménages français et européens.
- La crise conjoncturelle nationale de l'endive touche le bassin finistérien avec le maintien de cours bas et beaucoup d'invendus.
- Les faibles rendements en échalotes traditionnelles et leur bonne qualité stimulent les prix, malgré la concurrence européenne de l'échalote de semis.

Tableau 2

Chute de la production de choux-fleurs sur la décennie

Bretagne	Production (en tonnes)			Évolution		Part Bretagne/ France
	2010	2020	2021	2021/ 2020	2021/ moy. 2016-2020	2021
Choux-fleurs	282 480	182 921	163 363	-10,7 %	- 22,3 %	78,7 %
Tomates	221 118	165 758	181 126	9,3 %	- 6,9 %	25,8 %
Artichauts	41 648	18 111	17 064	- 5,8 %	- 37,0 %	63,4 %
Échalotes	48 450	35 529	38 511	8,4 %	3,3 %	69,1 %

Source : Agreste, statistique agricole annuelle définitive jusqu'en 2020, provisoire 2021

Tableau 3

Le nombre d'exploitations maraîchères bondit en dix ans

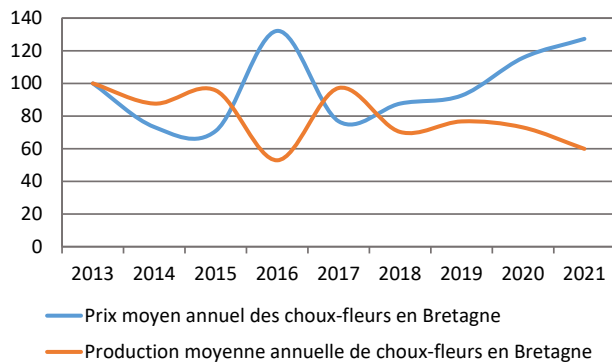
Bretagne exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serres	2010	2020	Évolution
Nombre d'exploitations légumières	2 988	2 398	- 20 %
<i>Dont avec légumes :</i>			
- sous-serre en frais	357	510	43 %
- de plein champ pour le frais	1 519	812	- 47 %
- de plein champ pour l'industrie	1 238	970	- 22 %
- en maraîchage	141	614	335 %

Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air ou 50 ares sous serre
Source : Agreste, recensements agricoles

Graphique 3

Entre 2013 et 2021, la production de choux-fleurs diminue de 40 %

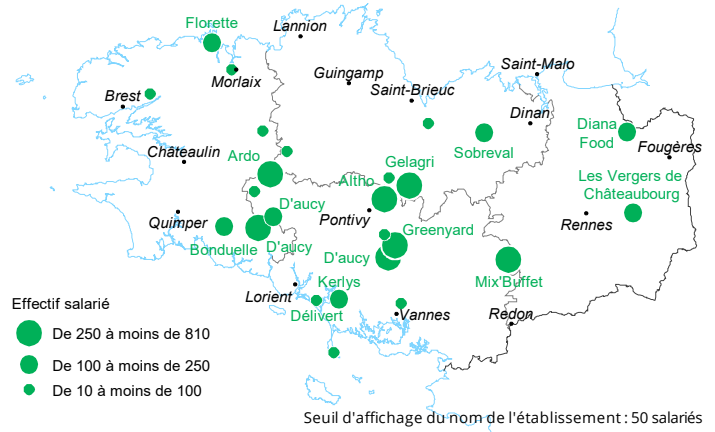
Base 100 en 2013 :
Prix moyen du chou fleur calibre gros 2013 : 0,72 € / tête
Production annuelle de choux-fleurs (tous calibres) 2013 : 137 030 milliers de têtes



Source : Agreste - Réseau des nouvelles des marchés

Carte 2

L'industrie de la transformation des fruits et légumes en 2019*



*Au 31 décembre 2019. Certains établissements peuvent donc être apparus ou avoir disparu depuis.

Source : Agreste, Insee, Flores 2019

Tableau 4

Le cours de l'échalote grimpe

	Prix moyen annuel (€)		Évolution (en %)	
	2020	2021	2021 / 2020	2021 / moyenne 2017-2020
Chou-fleur calibre gros* (tête)	0,85	0,91	7	18,2
Artichaut calibre 9-11-13 (kg)	0,82	0,86	5	24,6
Tomate grappe (carton de 10 kg)**	1,28	1,22	-5	4,3
Échalote traditionnelle demi-longue catégorie 1 (filet de 5 kg)	1,20	2,41	101	72,1

* Référence marché de Saint-Pol-de-Léon - ** Prix expédition
Source : Agreste - Réseau des nouvelles des marchés



Plus du quart des tomates françaises est breton.

Une filière très structurée

En Bretagne, la plupart des exploitations légumières adhèrent à une Organisation de producteurs (OP), le plus souvent au sein d'une des trois structures majeures de la région : la Sica de Saint-Pol-de-Léon, Les Maraîchers d'Armor anciennement UCPT (Union des Coopératives de Paimpol et de Tréguier) et Terres de Saint-Malo. Ces organisations de producteurs sont fédérées au sein de l'AOP Cérâfel (ex Comité régional agricole des fruits et légumes de Bretagne). Les producteurs de légumes pour l'industrie adhèrent à deux OP : Eureden (fusion de la Cécab-Groupe d'aucy et Triskalia au 1er janvier 2020), et Terres de l'Ouest.

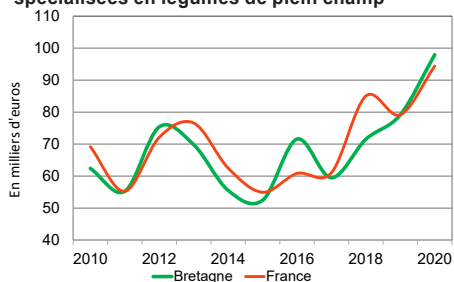
Une industrie de transformation

L'activité industrielle des fruits et légumes est développée dans une vingtaine d'établissements bretons de 20 salariés et plus, spécialisés dans la surgélation et la conserverie des légumes de plein champ produits dans la région : chou-fleur, artichaut, épinard, haricot, petits pois et tomate. Elle emploie environ 4 000 salariés. Des leaders du marché se situent en Bretagne comme Bonduelle (conserves, surgelés, salades en sachet), d'aucy (conserves, surgelés, plats préparés), Ardo (légumes surgelés), Kerlys (conserves de légumes) ou encore Mix Buffet (conditionnement de salades). La moitié des plats préparés à base de légumes en France l'est par des entreprises bretonnes.

Graphique 4

Depuis 2019, l'EBE des légumiers bretons et français au même niveau

Évolution de l'EBE médian des exploitations spécialisées en légumes de plein champ



Note de lecture : Excédent Brut d'Exploitation = (valeur ajoutée + subventions d'exploitation + indemnités d'assurance) - (impôts, taxes, charges de personnel).

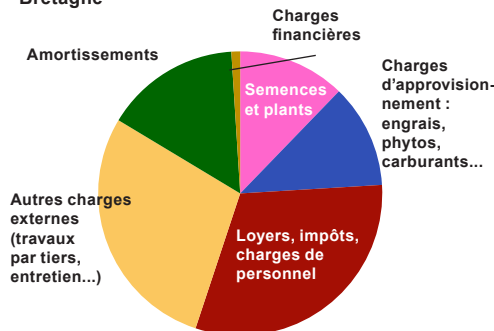
En Bretagne, la moitié des exploitations légumières ont un EBE inférieur ou égal à 98 milliers d'euros (EBE médian) en 2020.

Source : Agreste, Rica

Graphique 5

Autres charges externes, loyers, impôts et charges de personnel : les deux tiers des charges des légumiers

Répartition des charges 2020 des exploitations spécialisées en légumes de plein champ en Bretagne



Source : Agreste, Rica



STATISTIQUE
PUBLIQUE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9

Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff
Directeur de la publication : Luc Goutard
Rédactrice en chef et composition : Sylvie Lesaint
Rédactrice : Catherine le Lain
Cartographie : Joël Glémée
ISSN : 2739-7068
© Agreste 2022